



## AVIS DE COURSE

27-28 OCTOBRE ET 1-3-4 NOVEMBRE



# RUN KREOLIA 2018

### Catamarans Formule 18

27/28 OCTOBRE – 1/3/4 NOVEMBRE

Sainte-Rose, Le Port, Saint-Gilles, Saint-Leu

### Catamarans 15 et 16 pieds

1/3/4 NOVEMBRE

Le Port, Saint-Gilles, Saint-Leu

### RUN KREOLIA TROFÉ 2018

#### Habitables et Lasers

4 NOVEMBRE

Saint-Gilles

Autorité organisatrice  
**LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE**

En collaboration avec les clubs  
**BNO, NC LALEU, BNM, CNP**

## **Préambule :**

Le RUN KREOLIA (RK) est organisé les 27/28 octobre et 1/3/4 novembre 2018 par la Ligue Réunionnaise de Voile.

Le RUN KREOLIA TROFÉ (RKT) est organisé le 4 novembre 2018 par la Ligue Réunionnaise de Voile.

Les bateaux admis doivent confirmer leur inscription auprès de l'autorité organisatrice :

**Avant le 30 septembre 2018 pour le Run Kreolia**  
**Avant le 15 octobre 2018 pour le Run Kreolia Trofé**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter le mercredi 17 octobre 2018 à 18h à la BNO les licences FFVoile valides, portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs. A cette occasion seront remis les adhésifs et tee-shirts, et seront présentés les bénévoles et les équipages.

### **1. REGLES**

La régata est régie par les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile (RCV) 2017 – 2020*

### **2. PUBLICITE**

Les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice et sont libres de porter en plus la publicité de leur choix.

### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS**

RK

Catamarans Formule 18 en temps réel et catamarans 15 et 16 pieds en temps compensé interséries.

RKT

Voiliers habitables en temps compensé jauge IRC.

Lasers 4.7 et radial en temps réel.

L'autorité organisatrice se réserve le droit de refuser une inscription sur un parcours et justifiera sa décision conformément à la RCV 76.1

Tout équipage qui désire participer au RK doit renvoyer, **avant le 30 septembre 2018 (date de la poste faisant foi)** le bulletin d'inscription dûment complété, **accompagné du montant des frais d'inscription à l'ordre de la LRV et à remettre à la Ligue Réunionnaise de Voile 2 BIS RUE DES BRISANTS – 97434 ST GILLES LES BAINS.**

Pour le RKT, la date limite d'inscription est portée au **15 octobre 2018.**

**Tout retard d'inscription entrainera une majoration de 50 % des frais d'inscription**

### **4. DROITS A PAYER**

Les frais d'inscription requis pour le RK sont de **150 € par bateau pour les catamarans Formule 18 et de 100 € par bateau pour les catamarans 15 et 16pieds.**

Les frais d'inscription requis pour le RKT sont de **10 € par adulte et de 5 € par mineur (dans la limite de 50€ maximum par bateau).**

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure (décès, grave maladie ...), après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical ou un justificatif.

## 5. PROGRAMME

### **RUN KREOLIA**

#### Mercredi 17 octobre 2018 à 18 h à la BNO

Confirmation des inscriptions et présentation des licences  
Présentation des équipages et des bénévoles  
Remise des t-shirts et des autocollants  
Vérification sur chaque bateau du matériel de sécurité  
Confirmation des inscriptions aux soirées  
Remise des instructions de courses

*Le transport des Formule 18 à Sainte-Rose est de la responsabilité de chaque concurrent. En cas de conditions défavorables pour la tenue de l'épreuve à Sainte-Rose, la date limite de changement de programme est fixée au vendredi 19 octobre à minuit, l'information étant communiquée par email aux concurrents inscrits.*

#### Samedi 27 octobre 2018 : Ste Rose (Formule 18 uniquement)

10h30 - Briefing  
11h30 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
15h30 - Retour à terre

#### Dimanche 28 octobre 2018 : Ste Rose – Le Port (Formule 18 uniquement)

8h30 - Briefing  
9h30 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
17h00 - Retour à terre  
17h30 - Pot de l'amitié sur la Base Nautique des Mascareignes

#### Jedi 1 novembre 2018 : Le Port – St Gilles

9h00 - Briefing  
10h30 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
17h00 - Retour à terre  
17h30 – Pot de l'amitié sur la Base Nautique de l'Ouest

#### Samedi 3 novembre 2018 : St Gilles – St Leu

9h30 - Briefing  
11h00 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
17h00 - Retour à terre  
17h30 - Pot de l'amitié au Nauticlub Laleu

#### Dimanche 4 novembre 2018 : St Leu - St Gilles

9h00 - Briefing  
10h30 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
16h00 - Retour à terre  
17h30 - Remise des prix et soirée à la Base Nautique de l'Ouest

### **RUN KREOLIA TROFÉ**

#### **Habitables**

#### Dimanche 4 novembre 2018 : Le Port - St Gilles

9h30 - Briefing  
10h30 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
16h00 - Retour à terre  
17h30 - Remise des prix et soirée à la Base Nautique de l'Ouest

#### **Lasers**

#### Dimanche 4 novembre 2018 : Courses à St Gilles

9h30 – Briefing à St Leu  
12h00 - 1<sup>er</sup> signal d'avertissement  
16h00 - Retour à terre  
17h30 - Remise des titres et soirée à la Base Nautique de l'Ouest

## **6. JAUGE**

Les voiliers admis à courir doivent être en conformité avec les règles de leur classe.

Il n'y aura pas de jauge de matériel sur place pendant la confirmation des inscriptions.

Un contrôle de jauge pourra être fait lors d'une arrivée d'étape. La non-conformité aux règles de la jauge peut aller jusqu'à la disqualification sur la course concernée.

## **7. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et leurs annexes seront consultables à partir du 17 octobre 2018 à 18h et seront remises aux concurrents lors de leur confirmation d'inscription.

## **8. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer seront des raids reliant les différentes villes étapes telles que définies par le programme, et des parcours construits.

Chaque raid pourra être annulé ou remplacé par un ou plusieurs parcours construits, sur décision du comité de course en fonction des conditions de navigations.

## **9. SYSTEME DE PENALITE**

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Un bateau n'ayant pas effectué le parcours conformément à la RCV 28 sera classé DSQ par le comité de course (ceci modifie les RCV A4.2, A5).

Défaut d'émargement :

Chaque défaut d'émargement sera sanctionné par une pénalité de 15 %.

## **10. CLASSEMENT**

Deux courses doivent être validées pour valider l'épreuve.

Les raids d'une distance supérieure à 30 miles nautiques sont des courses à coefficient 4. Les raids d'une distance supérieure à 15 miles et inférieure à 30 miles nautiques sont des courses à coefficient 3. Les autres raids sont des courses à coefficient 2. Les parcours construits sont des courses à coefficient 1.

A partir de 7 coefficients validés, le plus mauvais score sera retiré. A partir de 10 coefficients validés, les 2 plus mauvais scores seront retirés.

## **11. COMMUNICATION RADIO**

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par les autres bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **12. PRIX**

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque classement.

## **13. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **14. ASSURANCE**

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 30 millions d'euros par incident, ou son équivalent. Voir le contrat fédéral d'assurance.

## **15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Ligue Réunionnaise de Voile

2 Bis rue des Brisants, 97434 ST GILLES LES BAINS

Tel : 02.62.33.23.28, Email : lrv974@orange.fr

Site : <https://www.liguevoilereunion.com/evénements/run-kréolia/>